

Avis publics



ANNULATION DES DEMANDES DE DÉMOLITION DES IMMEUBLES SITUÉS AUX 61-63 ET 67-69, RUE SAINT-ZOTIQUE OUEST

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que **les demandes de démolition des bâtiments situés au 61-63, rue Saint-Zotique Ouest et au 67-69, rue Saint-Zotique Ouest**, qui devaient être présentées à la séance publique du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du 25 septembre 2019, à 19 h, à la salle du conseil située au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, **sont annulées** et ce, suite à la demande du requérant.

Fait à Montréal, ce 24 septembre 2019

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement